



Assemblée Générale de la MJC de Fontaines St Martin

Vendredi 24 janvier 2020

Le quorum est atteint avec 50 personnes physiquement représentées, et 139 voix portées soit **un total de 189 voix pour 713 adhérents** à jour de leurs cotisations. A noter que 12 pouvoirs supplémentaires ont été apportés le soir-même, et n'ont pas été distribués aux personnes présentes, donc non comptabilisés.

Début de l'AG à 20h45.

Résolution 1 :

L'Assemblée Générale désigne son président de séance et son scrutateur.

Vote : Bénédicte Mercier est élue présidente de séance à l'unanimité.

Sophie Graeff est élue scrutatrice à l'unanimité.

Résolution 2 : L'Assemblée Générale approuve le procès-verbal de la dernière Assemblée Générale Ordinaire du 25 janvier 2019. (PV affiché dans la salle + en ligne sur www.mjc-fsm.com)

Vote : Pour à l'unanimité



Présentations du **rapport moral** par Bénédicte MERCIER (Présidente), du **rapport d'activités** par Noémie Chateau(directrice) et du rapport financier par Sandrine CURT (Trésorière).

Résolution 3 : L'Assemblée Générale vote le quitus (*Reconnaissance d'une gestion conforme aux obligations, avec décharge de responsabilités.*) aux administrateurs.

Vote : Pour à l'unanimité

Résolution 4 : L'Assemblée Générale vote le montant du résultat.

Le résultat net comptable s'élève à 6 626 € pour l'exercice 2018/2019. Ce résultat est obtenu grâce à un bon remplissage des activités et à une forte baisse de la Masse Salariale.

Vote : Pour à l'unanimité

Résolution 5 : L'Assemblée Générale vote l'affectation du résultat de l'exercice 2018/2019 au projet associatif suivant : Festival de Cirque-Avril 2020.

Vote : Pour à l'unanimité

Résolution 6 : L'Assemblée Générale approuve le rapport d'orientation présenté par la présidente : *Projet d'Espace de Vie Sociale, Festival de Cirque 2020 et « J'aime ma Planète ! »*

Vote : Pour à l'unanimité

1

Résolution 7 : L'Assemblée Générale vote le budget définitif de l'année en cours (2019/2020 et le budget primitif de l'année suivante (2020/2021).

Vote : Pour 183 voix / Contre 0 voix / Abstention 6 voix

Résolution 8 : Election du nouveau Conseil d'Administration :

Membres actuellement au CA et en cours de mandat de 3 ans : Amanda AL-MASHNI-PAGE, Cécile CHALUS, Sandrine CURT, Bénédicte MATHON, Bénédicte MERCIER, Florence SARREMEJEANNE, Etienne VOGT, Ali TABAI

Nouveaux membres ayant manifesté leur candidature avant l'AG : Sophie POYET, Sylvie MATHIEU-BRAGER

Vote : Pour à l'unanimité la composition du CA proposée

Aucun autre adhérent ne présente sa candidature spontanée le jour de l'AG

Fin de l'AG à 21h45.

PV certifié conforme par la présidente de séance Bénédicte MERCIER :



PV certifié conforme par la scrutatrice de séance Sophie GRAEFF :

